

N/REF : 24/02/2025 11H25 C:005432 I:07966

V/Appel du Lundi 24/02/2025 a 11H25

LEDEUX MARIE-THERESE

**20 RUE DES COURTINES
35760 MONTGERMONT**

IMMEUBLE : 20 COURTINES
20 RUE DES COURTINES
35760 MONTGERMONT

Rennes, le

12 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 20 COURTINE - MME LEDEUX 02 99 68 81 47

MOTIF : DEBOUCHAGE EN SOUS SOL

Donneur d'ordre : Mme MT LEDEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 25/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°2770170 LCL

AT LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 16H26 Mme MT LEDEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	2	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.